Délégation au Vénézuéla. — M. Moll a appris qu'après sa visite les Allemands internés à San-Esteban avaient reçu deux linges, deux draps, deux taies d'oreillers, ainsi que de la vaisselle et des couverts complets. L'état de santé de ces hommes était bon, à l'exception de celui d'un matelot.

Délégation en Colombie. — Le Comité international de la Croix-Rouge vient de désigner, avec l'agrément du Gouvernement colombien, M. Adolphe Pestalozzi, citoyen suisse, comme son délégué en Colombie.

COMMISSIONS MÉDICALES MIXTES

La Commission médicale mixte pour le Canada, dont les membres neutres ont été désignés par le Comité international avec l'agrément des Gouvernements intéressés, a commencé l'exercice de ses fonctions le 4 août.

COMMUNICATIONS AUX PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS

Il résulte d'une lettre de la Croix-Rouge française, que, les autorités allemandes étant d'accord, rien ne semble s'opposer à ce que par les émissions de poste « Allonis » ou « Voix de France », l'on fasse, dans la mesure du possible, connaître aux prisonniers de guerre français, et plus particulièrement à ceux d'entre eux qui sont originaires des colonies, ou qui ont de la famille, les facilités qu'ils peuvent avoir pour donner de leurs nouvelles à leurs familles.

INSTALLATION RADIOPHONIQUE DANS LES CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE EN ITALIE

En date du 6 juillet, S. Exc. le sénateur comte Ambrogio Clerici, président de l'Office de renseignements sur les prisonniers de guerre de la Croix-Rouge italienne, a annoncé au Comité international que, dans tous les camps de prisonniers de guerre en Italie, l'on procédait à la pose d'une installation radiophonique munie de haut-parleurs ; les commandants des camps contrôleront les transmissions, qui comprendront les communiqués germaniques, ainsi que des programmes musicaux.